

## CRECHE FAMILIALE DEPARTEMENTALE

### ASSOCIATION ŒUVRE DES CRECHES DE NICE

#### OBJECTIF

---

Favoriser le retour à l'emploi ou l'entrée en formation en proposant une solution de mode de garde à temps complet pour les enfants de moins de 3 ans.

#### CONTENU DE L'ACTION

---

Proposition d'une place en crèche à temps complet.  
Crèche composée d'assistants maternels qui reçoivent les enfants à domicile avec une journée de socialisation sur des crèches collectives (à proximité du lieu d'habitation de l'assistant maternel).

#### PUBLIC CONCERNE

---

- Bénéficiaires du RSA
- Demandeurs d'emploi en ACCOMPAGNEMENT GLOBAL par France TRAVAIL
- Jeunes issus de l'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

#### ELIGIBILITE

---

- Les publics ne doivent pas présenter de difficultés à l'insertion professionnelle
- Demande de place en crèche classique effectuée au préalable
- Volonté de la famille d'insérer l'enfant dans un dispositif d'accueil à temps complet (travail sur la séparation enfant-parent souhaitée)

#### TERRITOIRES D'INTERVENTION

---

Nice Ariane, Nice Est : TNL, Diables Bleus et Defly, Nice Ouest : La Madeleine et Simone Veil et Antibes

#### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA CRECHE

---

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.  
Fermeture au mois d'Aout et pendant les vacances scolaires de Noël.

#### PROCEDURE D'ORIENTATION

---

- Contacter le RTI du territoire concerné
- Signature du contrat tripartite.
- **Inscription dans le CER**
- Le bénéficiaire sera contacté par la crèche afin de fixer un RDV et étudier le dossier. A l'acceptation de la demande de la part de la structure, le contrat sera signé par celle-ci et les modalités d'intégration de l'enfant seront définies entre la crèche et la famille.
- Place disponible pendant 1 an maximum.  
En cas de reprise d'emploi pérenne, une orientation vers un place en crèche de droit commun sera effectuée pour une mise en place jusqu'au 3 ans de l'enfant.

